

14 - Désignation des représentants du Conseil Municipal dans les Etablissements publics

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions de désignation des membres du Conseil Municipal dans les Etablissements publics suivants :

*** Etablissement Public Territorial du Bassin de la Saône et du Doubs**

1 délégué titulaire : Mme Françoise PRESSE

1 délégué suppléant : M. Christophe LIME

*** Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale**

Conseil d'Administration

- M. Patrick BONTEMPS, titulaire

- Mme Karima ROCHDI, suppléante.

*** Etablissement Public de Coopération Culturelle ISBA (Institut Supérieur des Beaux-Arts)**

6 délégués titulaires :

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Dominique SCHAUSS

Mme Pauline JEANNIN

Mme Laetitia SIMON

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD

6 délégués suppléants :

M. Pascal CURIE

Mme Myriam EL YASSA

M. Anthony POULIN

M. Gueric CHALNOT

Mme Solange JOLY

1 siège pour l'Opposition : 2 candidatures

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Philippe MOUGIN

*** EPCC Les Deux Scènes**

9 délégués titulaires :

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Pascal CURIE

Mme Elsa MAILLOT

M. Rémi STHAL

M. Thierry MORTON

Mme Danielle POISSENOT

2 sièges pour l'Opposition : 3 candidatures

M. Pascal BONNET

Mme Catherine COMTE-DELEUZE

M. Philippe MOUGIN

9 délégués suppléants :

Mme Fanny GERDIL DJAOUAT

M. Nicolas BODIN

Mme Anne-Sophie ANDIANTAVY

M. Anthony POULIN

M. Frédéric ALLEMANN

Mme Laetitia SIMON

M. Gueric CHALNOT

2 sièges pour l'Opposition : 3 candidatures

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Mme Mina SEBBAH

M. Julien ACARD

*** Régie Autonome Personnalisée LA RODIA**

9 délégués titulaires :

Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Gueric CHALNOT

Mme Elsa MAILLOT

Mme Danielle POISSENOT

M. Rémi STHAL

2 sièges pour l'Opposition : 3 candidatures

M. Ludovic FAGAUT

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Philippe MOUGIN

9 délégués suppléants :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY

Mme Myriam EL YASSA

M. Pascal CURIE

Mme Françoise PRESSE

M. Jean-Sébastien LEUBA

Mme Laetitia SIMON

Mme Rosa REBRAB

2 sièges pour l'Opposition : 3 candidatures

M. Pascal BONNET

Mme Catherine COMTE-DELEUZE

M. Julien ACARD

*** Etablissement public Citadelle - Patrimoine mondial**

9 délégués :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

M. Thierry MORTON

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Pascal CURIE

Mme Elsa MAILLOT

Mme Catherine THIEBAUT

2 sièges pour l'Opposition : 3 candidatures

M. Philippe GONON

M. Laurent CROIZIER

M. Philippe MOUGIN.

«**M. LE MAIRE** : Etablissement Public Territorial du Bassin de la Saône et du Doubs : Mme PRESSE et M. LIME.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale : M. BONTEMPS, Mme ROCHDI. Y a-t-il des oppositions sur ces deux nominations ? Des abstentions ? 14. Des oppositions ? Je n'en vois pas. Le reste est pour.

Etablissement Public de Coopération Culturelle ISBA, plus connu sous le nom «Ecole des Beaux-Arts» : 1 siège pour l'opposition, deux candidats : M. BONNET et M. ACARD. Qui vote pour M. BONNET : 12. Qui vote contre ? Les autres s'abstiennent. Qui vote pour M. ACARD : 2. Les oppositions ? Je n'en vois pas. Les autres s'abstiennent. Donc c'est M. BONNET qui vous représentera. Pour les suppléants, deux candidats : Mme FAIVRE-PETITJEAN et M. MOUGIN. Pour Mme FAIVRE-PETITJEAN : 12. Ceux qui sont contre ? Les autres s'abstiennent. Ceux qui sont pour M. Philippe MOUGIN : 2. Les oppositions je n'en vois pas. Les autres s'abstiennent. C'est Mme FAIVRE-PETITJEAN qui siègera à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle ISBA.

Pour l'EPCC Les Deux Scènes : M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CURIE, Mme MAILLOT, M. STHAL, M. MORTON, Mme POISSENOT. 2 sièges pour l'opposition, 3 candidats : M. BONNET, Mme COMTE-DELEUZE et M. MOUGIN. Pour M. BONNET quels sont ceux qui sont pour : 12. Contre ? Il n'y en a pas. Les abstentions : le reste. M. BONNET siègera à l'EPCC Les Deux Scènes. Pour Mme COMTE-DELEUZE, quels sont ceux qui sont pour : 12. Les oppositions ? Aucune. Les abstentions : le reste. Pour M. Philippe MOUGIN, quels sont ceux qui sont pour : 2. Les oppositions ? Il n'y en a pas. Les abstentions ? Le reste. C'est donc Mme COMTE-DELEUZE qui siègera à l'EPCC Les Deux Scènes. Pour les suppléants : Mme GERDIL-DJAOUAT, M. BODIN, Mme ANDRIANTAVY, M. POULIN, M. ALLEMANN, Mme SIMON, M. CHALNOT. 2 sièges pour l'Opposition, 3 candidatures : Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme SEBBAH, M. ACARD. Pour Mme FAIVRE-PETITJEAN : 12 pour. Il n'y a pas d'oppositions. Les abstentions ? Les autres. C'est donc Mme FAIVRE-PETITJEAN qui siègera à l'EPCC Les Deux Scènes. Pour Mme SEBBAH : pour : 12. Les oppositions ? Je n'en vois pas. Les abstentions ? Les autres. Pour M. ACARD : 2. Oppositions ? Je n'en vois pas. Abstentions : Les autres. Ce sont donc Mme FAIVRE-PETITJEAN et Mme SEBBAH qui vous représenteront.

Pour la Régie Autonome Personnalisée La Rodia il y a un petit changement. Je ne vais pas siéger à La Rodia et je propose d'être remplacé par Mme GERDIL-DJAOUAT. Donc ce sera M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CHALNOT, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. STHAL et Mme GERDIL-DJAOUAT. Pour l'opposition, 2 sièges, 3 candidatures : M. FAGAUT, Mme FAIVRE-PETITJEAN, M. MOUGIN. M. FAGAUT, quels sont ceux qui sont pour ? 12. Pas d'oppositions ? Abstentions le reste.

Mme FAIVRE-PETITJEAN quels sont ceux qui sont pour ? 12. Pas d'opposition. Abstentions le reste. M. MOUGIN, quels sont ceux qui sont pour ? 2. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Le reste. Donc les représentants titulaires sont M. FAGAUT et Mme FAIVRE-PETITJEAN. Pour les suppléants, pour remplacer Mme GERDIL-DJAOUAT, qui de la majorité veut être suppléant ? Mme REBRAB. Donc Mme ANDRIANTAVY, Mme EL YASSA, M. CURIE, Mme PRESSE, M. LEUBA, Mme SIMON, Mme REBRAB. Pour l'opposition 2 sièges et 3 candidatures : M. BONNET, Mme COMTE-DELEUZE, M. ACARD. Pour M. BONNET, quels sont ceux qui sont pour : 12. Il n'y a pas d'oppositions. Les abstentions ? Le reste. Mme COMTE-DELEUZE : 12. Il n'y a pas d'oppositions. Les abstentions le reste. Pour M. ACARD : Vote pour : 2. Pas d'oppositions. Abstentions le reste. Ce sont donc M. BONNET et Mme COMTE-DELEUZE qui siègeront en tant que suppléants.

Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial : M. FOUSSERET, M. MORTON, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CURIE, Mme MAILLOT, Mme THIEBAUT. Pour l'opposition : 2 sièges, 3 candidatures : M. GONON, M. CROIZIER et M. MOUGIN. Pour M. GONON qui y était déjà la dernière fois je crois : 12. Abstentions : 2. Pas d'oppositions. Pour M. CROIZIER : 12, Pas d'oppositions. Abstentions ? Le reste. Pour M. MOUGIN : 2. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Le reste puisqu'il n'y a pas d'oppositions. Donc les représentants suppléants sont M. GONON et M. CROIZIER».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

*** Etablissement Public Territorial du Bassin de la Saône et du Doubs**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions) :

1 délégué titulaire : Mme Françoise PRESSE

1 délégué suppléant : M. Christophe LIME

*** Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale**

Ont été désignés à l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions) :

Conseil d'Administration

M. Patrick BONTEMPS, titulaire

Mme Karima ROCHDI, suppléante.

*** Etablissement Public de Coopération Culturelle ISBA (Institut Supérieur des Beaux-Arts)**

Ont été désignés :

6 délégués titulaires :

Par 40 voix :

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Dominique SCHAUSS

Mme Pauline JEANNIN

Mme Laetitia SIMON

Par 12 voix :

M. Pascal BONNET

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

6 délégués suppléants :

Par 40 voix :

M. Pascal CURIE
Mme Myriam EL YASSA
M. Anthony POULIN
M. Gueric CHALNOT
Mme Solange JOLY

Par 12 voix :

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN
M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix

*** EPCC Les Deux Scènes**

Ont été désignés :

9 délégués titulaires :

Par 40 voix :

M. Patrick BONTEMPS
M. Emmanuel DUMONT
M. Pascal CURIE
Mme Elsa MAILLOT
M. Rémi STHAL
M. Thierry MORTON
Mme Danielle POISSENOT

Par 12 voix :

M. Pascal BONNET
Mme Catherine COMTE-DELEUZE
M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix

9 délégués suppléants :

Par 40 voix :

Mme Fanny Gerdil-DJAOUAT
M. Nicolas BODIN
Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY
M. Anthony POULIN
M. Frédéric ALLEMANN
Mme Laetitia SIMON

M. Gueric CHALNOT

Par 12 voix :

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Mme Mina SEBBAH

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

*** Régie Autonome Personnalisée LA RODIA**

Ont été désignés :

9 délégués titulaires :

Par 40 voix :

Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Gueric CHALNOT

Mme Elsa MAILLOT

Mme Danielle POISSENOT

M. Rémi STHAL

Par 12 voix :

M. Ludovic FAGAUT

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix

9 délégués suppléants :

Par 40 voix :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY

Mme Myriam EL YASSA

M. Pascal CURIE

Mme Françoise PRESSE

M. Jean-Sébastien LEUBA

Mme Laetitia SIMON

Mme Rosa REBRAB

Par 12 voix :

M. Pascal BONNET

Mme Catherine COMTE-DELEUZE

M. Julien ACARD ayant obtenu 2 voix

*** Etablissement public Citadelle - Patrimoine mondial**

Ont été désignés :

9 délégués :

Par 40 voix :

M. Jean-Louis FOUSSERET (Maire)

M. Thierry MORTON

M. Patrick BONTEMPS

M. Emmanuel DUMONT

M. Pascal CURIE

Mme Elsa MAILLOT

Mme Catherine THIEBAUT

Par 12 voix :

M. Philippe GONON

M. Laurent CROIZIER

M. Philippe MOUGIN ayant obtenu 2 voix.

Récépissé préfectoral du 29 avril 2014.